

PEER CULTURE



Note méthodologique Session #3 21-22



MA SPHÈRE
la communauté créative toulousaine

un programme soutenu par

PEER
CULTURE

Sommaire

- 3 L'accompagnement par les pairs à l'entrepreneuriat culturel
- 4 L'offre d'accompagnement
- 5 L'apprentissage par les pairs : quelques repères de méthode
- 6 Quelles postures pour un accompagnement réussi ?
- 7 Le mentorat, ça change quoi ?

L'accompagnement par les pairs à l'entrepreneuriat culturel

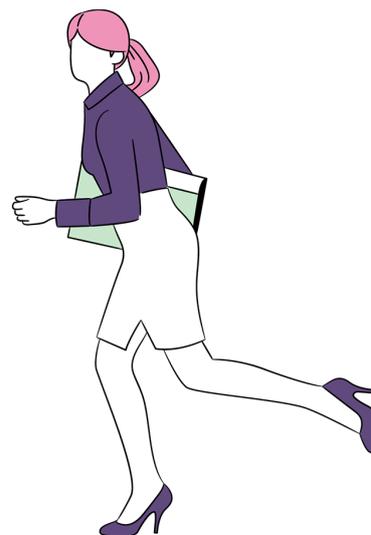
Grappe d'entreprises et opérateur d'accompagnement dans l'économie de la culture, MA Sphère coordonne depuis 2018 le programme PEER CULTURE. Il tire parti des expertises des membres de la communauté MA Sphère pour construire des accompagnements personnalisés, menés par des pairs, au service des entreprises et de leurs projets. Il s'agit de développer des compétences grâce à d'autres acteurs et structures agissant en qualité de personnes ressources.

La mise en oeuvre de ce programme innovant de peer-learning répond de l'engagement de MA Sphère envers les **pratiques collaboratives, la mutualisation des savoirs et le partage de compétences**. L'accompagnement par les pairs est particulièrement adapté à nos secteurs culturels, qui évoluent en dehors des schémas entrepreneuriaux classiques. Il permet de nouer des relations qui pourront se transformer en coopérations fécondes.

PEER CULTURE représente **un appui sur mesure pour les responsables et créateur.rices à tous les stades de la vie de leur structure**, et une intégration dans la communauté créative toulousaine !

PUBLICS-CIBLES

Vous entreprenez dans le secteur culturel ? Vous souhaitez vous faire accompagner pour faire mûrir votre projet, repenser vos activités, changer d'échelle, ou répondre à un besoin précis ? PEER CULTURE peut vous apporter des réponses expertes et adaptées dans un cadre favorable aux échanges et aux collaborations. Vous serez ainsi amené.es à **échanger avec des pairs, des professionnel·les-expert·es, à propos de vos problématiques concrètes, et à enrichir vos réseaux.**



PERSONNES-RESSOURCES

Après la sélection des bénéficiaires, par le biais d'appels à compétences internes, nous mobilisons les expertises au sein de notre réseau de membres. C'est un « réflexe cluster » en cohérence avec avec notre objet et nos missions. **La diversité des compétences et des expériences de nos adhérents nous permet de répondre à une large palette de problématiques rencontrées par les structures de l'économie culturelle.** Les personnes intervenantes possèdent toujours une double casquette : compétence métier et compétence accompagnement.

Temps-forts : les rencontres entre participant·es

Trois rencontres entre les participant·es au programme Peer Culture Session #3 seront organisées pour partager les expériences et rencontrer de potentiel·les partenaires, prescripteur·rices et client·es :



Comment participer ?

La participation au programme repose sur une adhésion annuelle à MA Sphère :

pour être **mentoré.e**
pour participer aux
ateliers collectifs

**MEMBRE
COOPÉRANT**
100€/an

OU

**MEMBRE
ACTIF**
de 300€ à
475€/an

pour accéder
au **programme
d'accompagnement
individuel** en tant que
bénéficiaire ou personne
ressource, participer
ou animer des ateliers
collectifs, être mentor.e.

L'apprentissage par les pairs : quelques repères de méthode

L'apprentissage par les pairs consiste à **acquérir des connaissances et des compétences grâce à l'échange entre des professionnel·les issu·es d'un même environnement**. À la frontière entre l'accompagnement classique et la mutualisation des savoir-faire l'apprentissage par les pairs permet à l'accompagné.e de développer des compétences, tout en bénéficiant à l'accompagnant.e, dans une logique de progression mutuelle. Cette approche est particulièrement adaptée au secteur culturel :

- C'est une **pratique agile et innovante**, intéressante à pratiquer dans un secteur qui évolue en dehors des schémas entrepreneuriaux classiques.
- C'est une démarche pertinente dans un secteur composé de très petites entités qui ont tendance à opérer dans des **réseaux de pairs** pour développer leurs partenariats et leurs activités.
- Cette méthode repose sur la **proximité et la confiance mutuelle** et permet de nouer des relations interpersonnelles qui pourront se transformer en coopérations économiques.
- Fondé sur l'expérience, cet accompagnement permet de répondre à un grand nombre de **besoins ponctuels ou réguliers**.
- C'est un **dispositif flexible** qui peut s'adapter à des rythmes décalés.

Quelles postures pour un accompagnement réussi ?

La dynamique équilibrée d'un accompagnement par les pairs réussi repose sur l'engagement mutuel et l'adoption de postures spécifiques.

○ Pour la personne accompagnée :

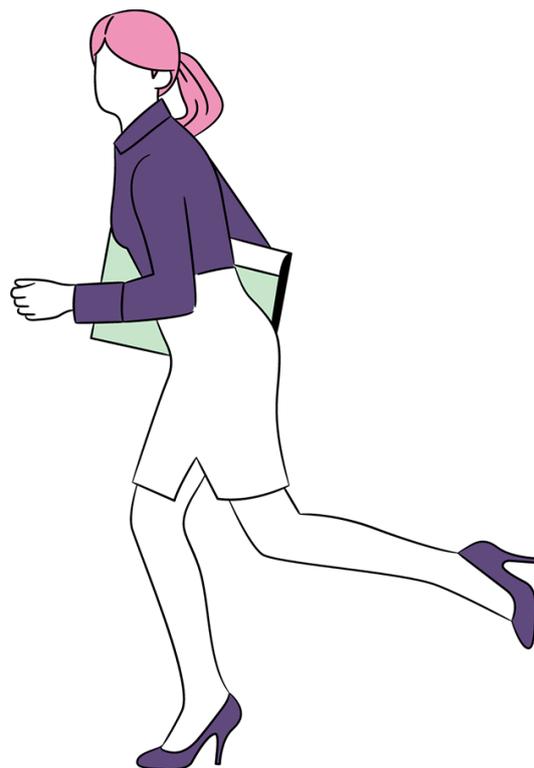
1 Préparez votre rencontre. Si vous avez des questions précises, envoyez-les à la personne ressource au plus tard 48 heures avant votre rendez-vous.

2 Ayez des attentes réalistes. Vos objectifs doivent rester atteignables au regard du temps alloué à votre accompagnement

3 Gardez à l'esprit que ce n'est **ni de la sous-traitance, ni une prestation de service.** Le rôle de la personne ressource est de vous transmettre des compétences et des savoir-faire, mais pas de faire le travail à votre place.

4 Prenez la responsabilité de votre apprentissage. C'est à vous de mettre en pratique les méthodes et les outils qui vous sont transmis pour qu'ils vous soient utiles.

5 Ne vous rabaissez pas ! Vous êtes des pairs engagé.e.s dans une relation enrichissante pour les deux parties.



● Pour la personne ressource :

1 Préparez votre rencontre. Relisez le diagnostic partagé rédigé pour préparer votre intervention. Si vous avez des questions pour la personne accompagnée, préparez-les envoyez-les lui au maximum 48 heures avant votre rendez-vous.

2 Vous détenez l'expertise que recherche votre pair ! Faites-lui profiter pleinement de cette richesse pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

3 Ayez la même **volonté d'apprendre de la personne accompagnée.** La personne ressource doit aussi avoir envie d'apprendre, cela fait partie de son engagement dans ce programme

4 Rédigez un compte-rendu après chaque rencontre à partir du modèle mis à votre disposition. Il devra parvenir à la personne accompagnée et à la chargée de développement de MA Sphère au plus tard 7 jours après la rencontre.



Pour les deux

- 1 Construisez un climat de **confiance mutuelle**.
- 2 Respectez un **engagement mutuel et envers le dispositif** : ponctualité, régularité, pas d'annulation sauf en cas d'imprévu majeur. Toute rencontre annulée à la dernière minute et sans motif sera décomptée du temps d'accompagnement
- 3 **Poursuivez la relation** après le face-à-face. Si la personne accompagnée a des questions après l'accompagnement, directement en lien avec ce dernier, la personne ressource doit pouvoir y répondre, et ce même plusieurs semaines après la ou les rencontres. Cela permet d'inscrire la relation dans la durée et d'apprécier les suites de l'accompagnement

Le mentorat, ça change quoi ?

Le mentorat est une relation dans laquelle une personne d'expérience (un.e mentor.e) partage ses connaissances, son vécu et ses idées avec une personne moins expérimentée (un.e mentoré.e) qui est disposée à tirer profit de cet échange. C'est **une relation d'apprentissage à moyen et long terme**. Au contraire des personnes ressources, les compétences d'accompagnement ne sont pas requises, et la relation entre pairs est désintéressée.

Le jumelage des participant.es est proposé à partir d'une compatibilité, en veillant à favoriser les nouvelles interactions au sein de la communauté d'adhérent.es.

Le mentorat proposé dans cette session #3 de Peer Culture consiste en **six rendez-vous de deux heures mensuelles**. Au démarrage, vous recevrez un questionnaire pour déterminer vos objectifs et ainsi tirer le meilleur parti du temps que vous passerez ensemble. Il vous permettra aussi de vérifier si vos objectifs sont atteints à l'issue des rencontres.

Le mentorat repose sur la **confidentialité** ; dans le souci de préserver cette confidentialité, MA Sphère n'interviendra pas directement dans vos échanges. Néanmoins, nous nous assurerons que les binômes se rencontrent régulièrement. Nous assurerons la facilitation et la médiation, et serons à l'écoute des besoins des mentor.es et des mentoré.es.

A la fin de la session, les participant.es, chacun.e dans leur posture, **évalueront les acquis et les accomplissements**. Ce document nous sera transmis sauf si un membre du binôme souhaite le garder confidentiel.



PEER CULTURE

C'est déjà 2 sessions organisées, 12 structures accompagnées dans tous les secteurs culturels (audiovisuel, production et évènementiel, édition et labels...), mais aussi 13 ateliers collectifs avec plus de 80 participant·es, faisant intervenir plus d'une quinzaine de personnes ressources !

MA Sphère est une communauté d'acteurs et d'actrices culturelles fondée en 2012. Elle regroupe des associations, entreprises individuelles et sociétés de l'économie culturelle : actuellement, nous sommes 32, cumulant 8 millions d'euros de produits et une centaine d'emplois permanents.

En unissant les forces et en partageant les moyens, MA Sphère contribue à placer Toulouse et l'Occitanie sur la carte des industries culturelles et créatives.